

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Vendredi 14 janvier 2022

L'an deux mille vingt deux, le quatorze janvier, à 20 H 00, à la salle des fêtes rue du Mesnil, compte tenu de l'état exceptionnel de crise sanitaire liée au coronavirus, s'est réuni le conseil municipal de la commune de MONTCHEVREUIL sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christian GOUSPY.

Etaient présents : GOUSPY Christian, VIGNOLI Christiane, MARCHAL Eric, PIGNARD Patrick, ALLEGAERT Jammy, GIRAUD Vincent, HOTIN Laurent, LAUNAY Marc, REBOURS Francis, WIART Arnaud

Absents excusés : CHARLES François, GRABOWSKY Anne-Sophie, N'GUESSAN Api Lydie, PORCHEZ Nathalie, SCHIZGEBEL Séverine, VARLET Béatrice

Procuration : Mme SCHWIZGEBEL Séverine a donné procuration à M. HOTIN Laurent, Mme GAUTIER Maryvonne a donné pouvoir à Mr GOUSPY Christian, Mme VARLET Béatrice a donné pouvoir à Mme VIGNOLI Christiane

Secrétaire de séance : Mr WIART Arnault

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 DECEMBRE 2021

Mr le Maire propose d'ajourner l'approbation du compte-rendu, celui-ci ayant été remis dans des délais trop courts.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DE L'ETAT POUR L'ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE AINSI QUE LA FOURNITURE DE DEUX BORNES ELECTRIQUES

M. le Maire explique que l'on doit remplacer le véhicule communal et qu'il serait judicieux de le remplacer par un véhicule électrique. Il faut également prévoir 2 prises d'alimentation pour ce véhicule.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DE L'ETAT POUR LA REFECTION DE LA ROUTE FRESNEAUX-BACHIVILLERS INTRAMUROS

Mr le Maire propose la réfection de la route entre Fresneaux et Bachivillers , celle-ci étant trop étroite pour le passage du car ce qui entraîne des problèmes de circulation et de sécurité.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION POUR LA CREATION DE DEUX POSTES D'AGENT RECENSEURS ET NOMINATION D'UN COORDINATEUR PRINCIPAL ET SUPLEANT

Mr le maire explique que la commune fait partie du plan de recensement de l'INSEE et que dans ce contexte il est impératif de créer ces deux postes.

Cette proposition est acceptée avec deux votes contre.

Mr Marchal propose d'engager des personnes à la recherche d'un emploi.

PROCES LABUSET

Mr le Maire explique que le procès Labuset a été rendu exécutoire et que la décision est définitive.

Le conseil décide de ne pas faire appel ce qui engagerait des frais supplémentaires selon les conseils de notre avocat.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION POUR LA CREATION D'UN POSTE EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE DE TROIS MOIS POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITE

Mr Le Maire explique que suite à la fusion, un surcroit de travail est avéré et propose la création d'un poste en renfort pour une durée de 3 mois renouvelable.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DISSOLUTION DU SYNDICAT VEXIN THELLE

Mr le Maire explique que suite à la dissolution du syndicat Vexin Thelle , le RPI a six mois pour dissoudre ses comptes.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT ADHESION RPI MONTCHEVREUIL- LE MESNIL-THERIBUS

Mr le Maire explique que la préfecture demande une nouvelle délibération concernant l'adhésion du RPI afin que Mme la Préfète puisse l'acter pour la prochaine rentrée scolaire 2022-2023.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

MODIFICATION DES STATUTS DU SE 60

Pour information le SE60 est entré dans le syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

Mr le Maire rappelle l'ensemble des compétences de la Communauté de communes des Sablons suite à la modification des statuts de la CCS .

INFORMATIONS SUR LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS SUR LES HAIES

Mr le Maire explique que dans le cadre du plan climat, la communauté de communes des Sablons met en place une aide aux habitants de la CCS pour l'abattage des haies de tuyas, lauriers, cyprès et leur remplacement par des essences locales.

Des flyers seront mis à la disposition des administrés en mairie ainsi qu'une diffusion sur le site de la commune.

INFORMATION DEMATERIALISATION DEMARCHE URBANISME

Mr le Maire indique pour information les nouvelles démarches pour la dématérialisation de la compétence urbanisme.

Conformément aux dispositions de la loi ELAN, les communes doivent permettre à leurs administrés de déposer leurs dossiers d'urbanisme par voie électronique. Pour cela la Communauté de Communes des Sablons lance le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) sur l'ensemble du territoire des Sablons.

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

QUESTIONS DIVERSES

Mr Charles propose de revoir les illuminations pour le prochain Noël.

Mr Marchal remercie la CCS pour les agendas.

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.